

COMMUNIQUÉ - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

À tous les membres de la catégorie 2 et 3,

Comme vous le savez, nous avons tenu votre assemblée générale annuelle 2024 du 2 décembre 2024 au 29 janvier 2025. Malgré la tenue de nos dix (10) séances, nous n'avons pas atteint notre quorum de fixé à deux pour cent (2 %) des membres.

Nous avons pris la décision de ne pas convoquer de séances additionnelles considérant le faible taux de participation.

De ce fait, toutes les propositions présentées ainsi que l'élection partielle ne sont pas considérées valides et seront reportées lors d'une prochaine assemblée générale.

> Lucie Gamache Présidente

STT du CIUSSS-CN-CSN